

canadien émet des coupures de 25 cents, \$1, \$2, \$4, \$5, \$50, \$100, \$500, et \$1,000. En outre, d'autres billets dits "spéciaux" de \$500, \$1,000, \$5,000 et \$50,000 (première émission, septembre 1918), sont émis pour l'usage exclusif des banques. On verra dans le tableau 41 la proportion respective des différentes coupures mises en circulation durant les six dernières années. Le tableau 40 nous donne les principales statistiques de la circulation des billets de la Puissance et de la réserve d'or qui la garantit depuis 1890.

Billets des banques.—Le principal médium de circulation monétaire au Canada est constitué par les billets des banques. La Loi des Banques du Canada autorise les banques à émettre des billets de \$5 et de multiples de cette somme pour une somme égale à leur capital effectivement versé. Ces billets n'ont pas cours forcé. En cas de faillite d'une banque, les billets par elle émis sont remboursés par privilège; d'autre part, leur remboursement est garanti par le Fonds de Rachat de la Circulation des banques, alimenté par des versements effectués par toutes les banques, à concurrence de 5 p.c. de leur circulation moyenne. En outre, durant la période du mouvement des récoltes (1er septembre à fin février), les banques peuvent faire et mettre en circulation une émission supplémentaire de billets représentant une somme égale à 15 p.c. de leur capital versé, augmenté de leur réserve ou surplus. En cas de guerre ou de panique, le gouvernement peut laisser cette émission supplémentaire en circulation toute l'année. Les banques paient intérêt sur cet excédent, à raison de 5 p.c. Depuis 1913, si une banque désire élever sa circulation au-dessus de la limite prescrite, elle peut le faire en déposant dollar pour dollar à la réserve centrale d'or. La circulation des billets des banques est relatée au tableau 42. Le tableau 43 récapitulant les données des tableaux qui le précèdent, établit la quantité de monnaies de toutes sortes en circulation au Canada.

36.—Pièces frappées à l'PHôtel de la Monnaie d'Ottawa, 1919-1921.

Pièces.	1919.		1920.		1921.	
	Frappées.	Mises en circulation.	Frappées.	Mises en circulation.	Frappées.	Mises en circulation.
Souverains d'or.....	135,889	171,042	-	4	-	136
	ou	ou	ou	ou	ou	ou
	\$661,326 47	\$832,404 40	-	\$19 47	-	\$661 87
Or—	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canadien, \$5.....	-	-	-	-	-	-
" \$10.....	-	-	-	-	-	-
Argent.....	3,195,878 15	3,258,044 10	1,926,690 85	1,356,000 00	603,081 80	128,000 00
Bronze.....	112,013 47	115,100 00	223,737 79	209,085 00	75,559 64	60,700 00

Outre les pièces ci-dessus, les suivantes ont été frappées pour les gouvernements de Terre-Neuve et de la Jamaïque—

	1917.	1918.	1919.	1920.
Terre-Neuve —Argent.....	\$240,000	\$245,000	\$200,000	-
Bronze.....	\$7,000	-	\$3,000	\$3,000
		£ s. d.	£ s. d.	
Jamaïque —Nickel-cuprifère.....	-	1,515 9 7½	2,061 14 1	-